

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

Département de l'Aveyron
Arrondissement de Millau
Canton de Saint-Affrique

Nombre de Conseillers en exercice : 15
de Présents : 14
de Votants : 15

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Extrait du Registre
Des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Jeudi 30 Avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Étaient présents : M. ARTIS Frédéric, Mme ARTIS Géraldine, M. BERNARD Arnaud, M. CAILHOL Gérard, Mme DELMAS Lidwine, Mme DURAND Sophie, M. MARAVAL Loïc, Mme MENRAS Nicole, Mme METGE Magali, Mme NEGRE Isabelle, M. PRIVAT Gaëtan, M. ROUSTAN Sébastien, M. ROZENZWEJG Henri-Jean, Mme RUDELLE Geneviève.

Procuration : M. DURAND Damien à M. BERNARD Arnaud

Secrétaire de séance : Mme RUDELLE Geneviève

Date de la convocation : 17 avril 2026

Objet : Admission en non-valeurs des titres du budget assainissement

Le comptable public a transmis un état de demande d'admissions en non-valeur figurant en annexe à la présente délibération. Il correspond à des titres sur les 2019 et 2021 du budget assainissement. Il s'agit de recettes qui n'ont pu être recouvrés malgré les procédures employées. Il convient pour régulariser ma situation budgétaire de les admettre en non-valeur.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité :

- D'admettre en non-valeur les titres du budget assainissement d'un montant de 77.42€ conformément au détail de l'annexe.
- D'inscrire les crédits à l'article 6541 du budget assainissement
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Ainsi délibéré à VABRES L'ABBAYE
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures au Registre
POUR EXTRAIT CONFORME
Signé : Le Maire
Frédéric ARTIS



La secrétaire de séance